

# Travail en hauteur

## Personnel concerné - Métier visé

Toute personne amenée dans l'exercice de sa profession, à procéder de façon permanente ou occasionnelle à des travaux et/ou à circuler en hauteur.

## Objectifs

- Être capable d'identifier les risques de chute selon les lieux d'intervention, l'environnement et la nature des travaux à effectuer,
- Maîtriser les différents principes de sécurité, relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur,
- Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (collectif et individuelle),
- Utilisation et mise en situation des équipements de protection EPI / EPC.

## Prérequis

Être apte physiquement et ne pas avoir de peur face au vertige.

## Détails de la formation

### Déroulement du stage :

7 heures – En intra-entreprise ou inter-entreprise.

Entre 4 et 10 stagiaires au maximum.

### Méthode pédagogique :

Didactique en salle avec aide de vidéo projecteur, et support de cours.

Présentation active en salle de cours, adaptée aux situations

professionnelles des participants.

Exercices pratiques de terrain, en respectant une progression pédagogique adaptée au niveau de chacun, mise en situation réelle de travaux avec utilisation des équipements spécifiques au travail en hauteur.

### **Contenu :**

- **Réglementation** : Accidents de travail, Statistiques des accidents, Définition du travail en hauteur, Décret 2004/924 du code du travail, Loi Auroux, EPI, EPC,
- **Technologique** : Définition des accès (échelle, échafaudage, PEMP, corde.....), Différents types de nœuds, Équipement de protection individuel (EPI), Ancrages, Les forces (facteur de chute, force choc, tirant d'air, effet pendulaire),
- **Aptitudes générales** : Appréhension de la hauteur, Zone d'évolution permettant le travail en hauteur.
- **Contrôle** : Contrôle des équipements individuels (harnais, longe avec absorbeur, etc....), Contrôle des moyens d'accès (échelle, crinoline, passerelle, ligne de vie fixe...), Contrôle des points d'ancrages fixes ou temporaires (visuels),
- **Aptitudes spécifiques** : Sécurisation et accès échelle (corde, anneau de sangle, connecteur, antichute mobile), Réalisation d'ancrage provisoire sur sangles (anneau de sangle, connecteur).

Modalités d'évaluation et validation des blocs de compétences  
Attestation de fin de formation

Suite de parcours

Formation : sauveteur secouriste du travail (SST)